Document generated on 10/12/2024 6:04 a.m.

Québec français

Activités d'apprentissage, SAÉ et SÉ
Quelques précisions

Raphaël Riente

Number 158, Summer 2010

Les situations d'apprentissage et d'évaluation en toute liberté

URI: https://id.erudit.org/iderudit/61554ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Riente, R. (2010). Activités d'apprentissage, SAÉ et SÉ : quelques précisions. *Québec français*, (158), 52–53.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE, SAÉ ET SÉ

PAR RAPHAËL RIENTE*

QUELQUES PRÉCISIONS

Les expressions *exercices formatifs*, *examens formatifs*, *examens sommatifs* et *examens* tout court ne font plus partie du lexique ministériel depuis le *Programme de formation* de 2007. Même si certains enseignants les emploient encore parfois, ces termes ont été remplacés par d'autres, dont *activité d'apprentissage* ou *situation d'apprentissage* ; *situation d'apprentissage et d'évaluation* (SAÉ) ; *situation d'évaluation* (SÉ). Dans cet article, nous décrivons ces trois concepts, en résumant leurs différences et leurs similitudes, dans le but de préciser leur signification.

Situation d'apprentissage

Une situation d'apprentissage est un ensemble constitué d'une ou de plusieurs activités d'apprentissage, portant sur un nouvel objet d'apprentissage, dans lesquelles sont réalisées des tâches simples ou complexes. Elle s'échelonne sur une ou plusieurs séances (périodes) d'enseignement.

Activité d'apprentissage

Une activité d'apprentissage consiste en une série d'actions, tant physiques que cognitives, mises en œuvre par l'élève pour accomplir des tâches simples ou complexes. Toutes ces actions ont pour but, autant l'acquisition de connaissances que le développement de compétences, celles-ci étant le « savoir-agir », la capacité à réaliser des activités ou des tâches en mobilisant et en utilisant toutes les ressources nécessaires : connaissances, habiletés, stratégies, techniques, attitudes et perceptions.

Aide à l'apprentissage

Les activités d'apprentissage sont conçues par l'enseignant pour favoriser l'acquisition de connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles qui prépareront l'élève à réaliser des tâches complexes lors des SAÉ et des SÉ. Elles visent l'appropriation d'une notion, d'un procédé, d'une règle, d'une formule, etc., ainsi que l'automatisation de ces nouvelles connaissances et leur structuration, c'est-à-dire leur juste emploi selon le contexte d'utilisation. Elles prennent place à différents moments dans le déroulement d'une situation d'apprentissage ou d'une SAÉ. L'évaluation de ces activités, sous forme de quiz, de tests ou autres, avec ou sans instruments, sert essentiellement de diagnostic permettant à l'enseignant et à l'élève d'apporter les ajustements nécessaires pour assurer la progression des apprentissages de ce dernier.

Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Comme son nom l'indique, la SAÉ se distingue d'autres activités et situations d'apprentissage par l'ajout d'une dimension importante, celle de l'évaluation des apprentissages, laquelle joue à la fois ou séparément les rôles de validation des acquis, de reconnaissance du niveau de compétence atteint et de régulation de la part de l'élève et de l'enseignant. Dans une SAÉ, l'élève exécute des tâches complexes et produit des travaux qui portent sur une ou plusieurs compétences à la fois. Par exemple, il peut s'agir d'un problème à résoudre, d'une question à débattre ou d'une cueillette d'information dans le but d'écrire un texte descriptif ou un commentaire critique.

Tâches complexes

Les tâches complexes évoquées plus haut présentent un problème nouveau à l'élève, sollicitent l'apport d'une ou de plusieurs compétences dans leur globalité et exigent la mobilisation et l'utilisation de toutes les ressources de l'élève. C'est essentiellement sur la réalisation de ces tâches que porte l'évaluation de la compétence de l'élève par l'enseignant, à l'aide d'instruments formels pourvus de critères d'évaluation tels que les grilles d'évaluation.

Cueillette de données utiles

Idéalement, la SAÉ gravite autour d'une problématique qui touche les centres d'intérêt de l'élève, lance à celui-ci des défis à sa portée et met en évidence l'utilité des savoirs qui sont visés. Une fois la SAÉ terminée, l'enseignant y recueille des données pour être capable de porter un jugement sur le développement des compétences de l'élève au moment opportun ; mais, d'abord et avant tout, ces données lui servent à apporter l'aide et le soutien nécessaires à l'élève dans la progression de ses apprentissages. Elles lui sont utiles aussi en termes de régulation de ses interventions auprès de son élève.

Déroulement de la SAÉ

La SAÉ se déroule en trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration. 1) La préparation consiste à présenter la problématique, à activer les connaissances, à faire des liens, à préciser la production attendue, à clarifier les objectifs et les consignes, et à établir un plan de travail. 2) La réalisation se résume à accompagner l'élève dans la réalisation de ses tâches et à ajouter, s'il y a lieu, des activités d'apprentissage qui faciliteront les tâches à accomplir ainsi que des moments de rétroaction favorisant l'encadrement et la régulation. 3) L'intégration comprend la synthèse des apprentissages réalisés, la reconnaissance d'autres situations dans lesquelles le transfert des nouvelles connaissances est possible, et l'expression du degré de satisfaction permettant la régulation.

La situation d'évaluation (SÉ)

La SÉ se déroule d'habitude sur plusieurs périodes et n'est réalisée qu'à la suite de plusieurs SAÉ effectuées plus tôt dans le trimestre ; ces SAÉ ont permis d'affiner les connaissances de l'élève et de développer ses compétences, le préparant ainsi à mener à terme avec succès la SÉ de la fin du trimestre. La SÉ se différencie principalement d'une SAÉ par le fait qu'elle se situe dans une perspective de régulation, et non de progression des apprentissages. En effet, elle consiste à faire le point sur l'état du développement

des compétences de l'élève vers la fin du trimestre et du cycle à l'aide d'outils d'évaluations formels. Comme dans la SAÉ, les tâches complexes à réaliser dans la SÉ sont nouvelles et les résultats obtenus servent à identifier les forces et les défis de l'élève, dans le but de lui proposer des pistes d'amélioration pertinentes. Contrairement à la SAÉ, l'enseignant attend de l'élève qu'il mobilise et utilise de façon complètement autonome toutes ses ressources pendant la SÉ, sans aucune aide ni soutien. Si l'élève a besoin d'aide pour poursuivre sa tâche, l'enseignant en tiendra compte au moment de porter un jugement sur le développement des compétences de l'élève qui l'a demandée.

Pour résumer, une situation d'apprentissage, ou les activités qui en font partie, servent à acquérir des connaissances et à développer des compétences (ou des composantes de ces compétences), dans le but de permettre à l'élève d'accomplir des tâches complexes plus tard, pendant le trimestre. La réalisation de ces tâches fait l'objet, pendant la SAÉ ou la SÉ, d'une évaluation qui sert à déterminer le niveau de développement des compétences que l'élève a atteint.

Pour sa part, la SAÉ vise surtout le développement des compétences au moyen d'activités et de tâches bien choisies ciblant les composantes de ces compétences. La prise d'information qui découle de l'évaluation de cette SAÉ sert principalement à faire progresser les apprentissages de l'élève, mais permet aussi à l'enseignant de construire son jugement par rapport au niveau de développement des compétences disciplinaires et transversales atteint par élève pendant le trimestre en cours.

Enfin, la SÉ met un terme à la succession de plusieurs SAÉ dans lesquelles ont été développées une ou plusieurs compétences. C'est une situation d'évaluation ultime, dans laquelle une nouvelle problématique est proposée à l'élève qui doit la résoudre en mobilisant toutes ses ressources de façon autonome. Cette évaluation des performances de l'élève pendant plusieurs périodes détermine le niveau de développement des compétences qu'il a atteint et vient appuyer le jugement que porte l'enseignant à la fin de chaque trimestre et du cycle. □

---

* *Enseignant de français au secondaire, Collège Durocher Saint-Lambert*

Références

LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'Éducation*, 2e édition, Montréal, Guérin, 1993.

MELS, *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, 1er et 2e cycles*, Québec, Gouvernement du Québec, 2007.

---, *Situations d'apprentissage et d'évaluation. Intégration scolaire, linguistique et sociale*, Québec, Gouvernement du Québec, 2007.

---, *Politique d'évaluation des apprentissages*, version abrégée, Québec, Gouvernement du Québec, 2003.

REUTER, Y., *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

www.livres-bq.com

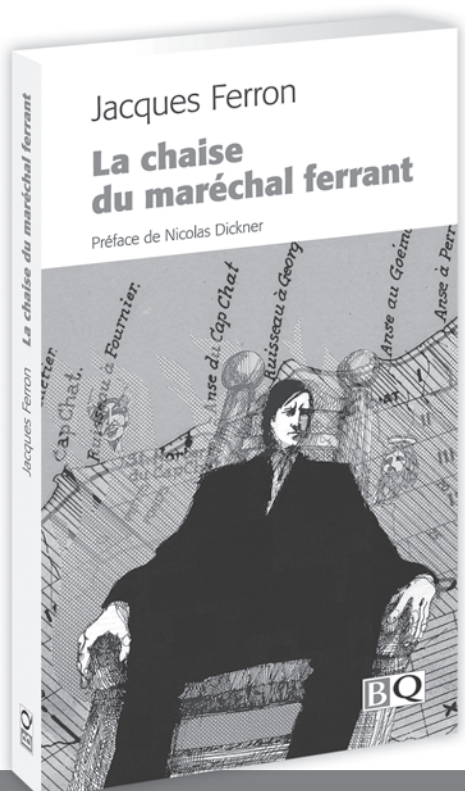

NOUVEAUTÉ

« *La chaise du maréchal ferrant* incarne la transformation de la mythologie québécoise au cours du vingtième siècle et Ferron utilise, pour décrire chaque époque, un genre et une temporalité qui lui sont propres. Le procédé est ingénieux et révèle un romancier en pleine possession de ses moyens, capable de plier les règles narratives à sa guise. »

Extrait de la préface

JACQUES FERRON
La chaise du maréchal ferrant
Préface de Nicolas Dickner
176 pages • 9,95 $

BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE BQ 20 ans ... et toutes ses lettres !